

# ETUDE AVIFAUNISTIQUE « ENS DES ROUCHOUX » (37)



**Mars 2019**

**Rédaction :** Jean-Michel Feuillet

**Photos :** Jean-Michel Feuillet

**Cartes :** Alice Chenal



Préserver

Protéger

Eduquer

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX TOURAINE

148 rue Louis Blot 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Tél. : 02 47 51 81 84

Courriel : [touraine@lpo.fr](mailto:touraine@lpo.fr) - web : <http://www.lpo-touraine.org>



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
TOURAINE

## I. SOMMAIRE

<b>I. Sommaire</b> .....	<b>2</b>
<b>II. Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>III. Situation du site des Rouchoux</b> .....	<b>4</b>
<b>A. Description</b> .....	<b>4</b>
<b>B. Statut de protection des rouchoux</b> .....	<b>5</b>
<b>IV. Les acteurs du projet</b> .....	<b>5</b>
<b>A. La communauté de communes gâtines choisille-pays de racan</b> .....	<b>5</b>
<b>B. La Ligue pour la Protection des Oiseaux</b> .....	<b>6</b>
<b>V. Etat des lieux</b> .....	<b>6</b>
<b>A. Territoire &amp; habitats naturels</b> .....	<b>6</b>
<b>VI. Valeur écologique et patrimoniale du site</b> .....	<b>7</b>
<b>A. Méthodologie</b> .....	<b>7</b>
<b>B. Inventaires faunistiques et valeur patrimoniale</b> .....	<b>8</b>
1. Avifaune.....	8
<b>VII. Plan de gestion</b> .....	<b>15</b>
<b>A. Les prairies</b> .....	<b>15</b>
<b>B. Les haies arbustives</b> .....	<b>16</b>
<b>C. L'étang</b> .....	<b>17</b>
<b>D. La mare</b> .....	<b>18</b>
<b>E. La saulaie</b> .....	<b>19</b>
<b>F. La zone forestière</b> .....	<b>20</b>
<b>VIII. Conclusion</b> .....	<b>22</b>
<b>IX. Bibliographie</b> .....	<b>23</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>24</b>
<b>A. Annexe 1 - Liste des oiseaux observés sur les sites</b> .....	<b>24</b>

## II. INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en place d'un plan de gestion pour la période 2016/2020, la communauté de communes Gâtine Choisilles a sollicité la LPO Touraine pour réaliser une étude avifaunistique sur le site des Rouchoux.

Ce suivi a été réalisé durant l'année 2017 et nous a permis de dresser une liste des espèces présentes et de dresser leurs statuts (nicheur, migrateur, hivernant).

Dans un second temps, des méthodes de gestion favorables à la faune et la flore et principalement aux oiseaux seront proposées.

### III. SITUATION DU SITE DES ROUCHOUX

#### A. DESCRIPTION

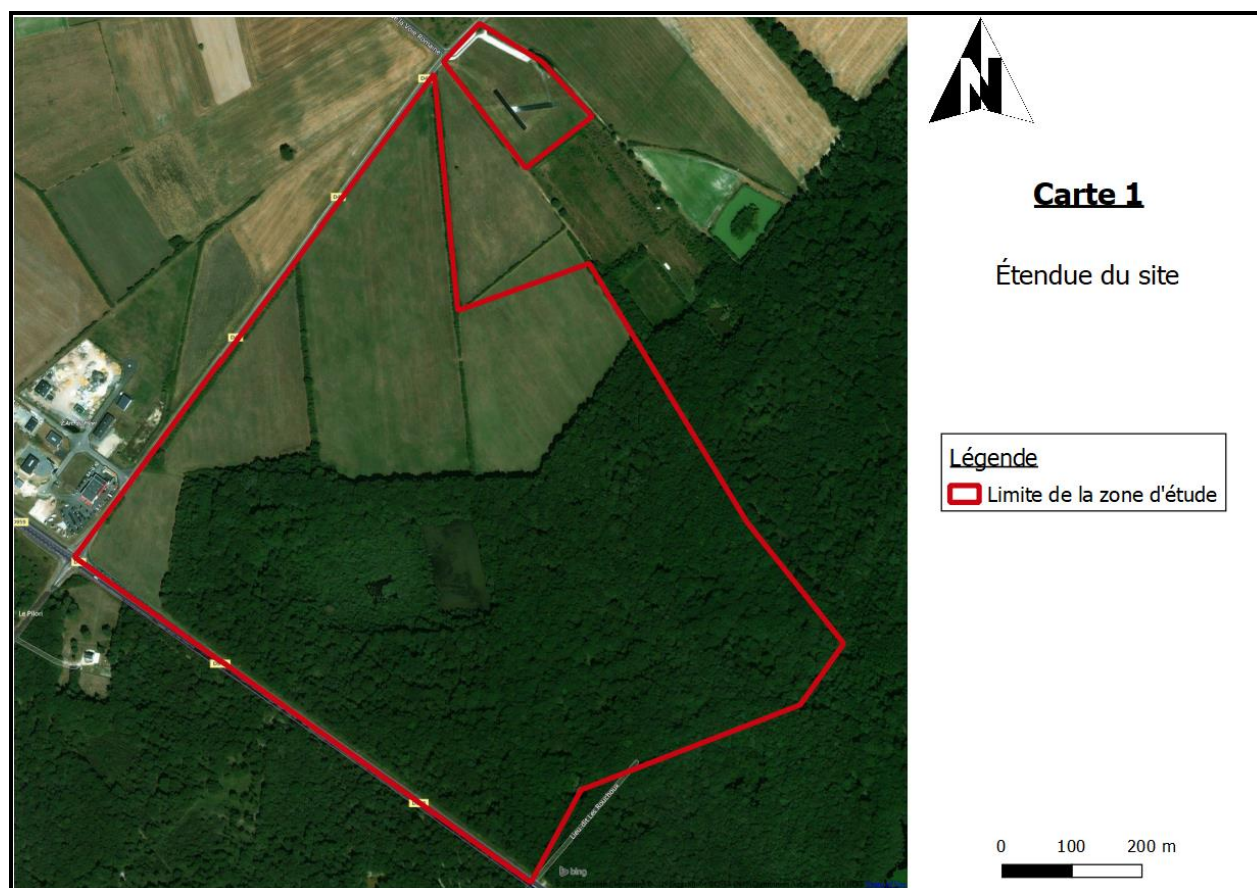
Le site des « Rouchoux » est situé à 16 km à l'ouest de Tours sur la commune de Semblançay, à l'intersection de deux grands axes routiers la RD 959 reliant Angers à Tours et la RD 48 reliant la Loire au nord du département (Beaumont-la-Ronce).

Cet Espace Naturel Sensible (ENS) d'une surface de 59,4 ha est composé de forêts (36 ha), de prairies (20 ha) et de zones humides (3,4 ha). Il fait partie d'un vaste massif forestier qui dans sa grande globalité est privé. La commune de Semblançay est pour un tiers de sa surface boisée.

Les sols sont peu fertiles et les pentes calcaires de la Choisille sont trop abruptes pour être cultivées.

L'argile à silex compose en majorité les sols.

Carte 1 - Etendue du site





## B. STATUT DE PROTECTION DES ROUCHOUX

Ce lieu est classé en « Espace Naturel Sensible »(ENS) et a été acquis en 2000 par la Communauté de Communes Gâtines et par le Conseil Départemental d’Indre-et-Loire. La volonté de cette communauté de communes est d’ouvrir cet espace remarquable au grand public, tout en le préservant.

Des inventaires floristiques réalisés en 2001 par M. François Botté ont permis de découvrir des orchidées rares pour la Région Centre-Val-de-Loire. De plus, la Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement (DREAL), au vu du bon état écologique de la zone humide, a décidé de classer cette zone en Zone Naturelle d’Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1.

Un premier plan de gestion a été mis en place pour la période 2005-2010.

## IV. LES ACTEURS DU PROJET

### A. LA COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINES CHOISILLE-PAYS DE RACAN

Le district de Gâtines et Choisille devient une communauté de communes le 9 décembre 1999 puis, deux communautés de communes se regroupe le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour n’en former qu’une : la communauté Gâtines Choisille-Pays de Racan.

Actuellement, elle regroupe 19 communes du Nord Touraine avec une population de 22 000 habitants. Ses missions sont diverses et variées (*voir tableau ci-dessous*).



## B. LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

La LPO France (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est une association loi 1901, créée en 1912 pour mettre un terme au massacre des Macareux moines en Bretagne. Elle est reconnue d'utilité publique en 1986. Son but est d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme et lutter contre le déclin de la biodiversité par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation. Siégeant à Rochefort (17), elle compte désormais plus de 50 000 membres. Elle est également la représentante française de BirdLife International (qui compte environ 2 millions d'adhérents). Elle peut ainsi élargir son champ d'action, notamment en ce qui concerne les enquêtes internationales et mener des actions avec de nombreux pays (Sénégal, Afrique du nord, pays de l'Est...).



La LPO Touraine a été créée le 7 avril 1949 sous le nom de Société Tourangelle des Amis des Oiseaux. En 1972, la S.T.A.O est devenue le Groupe Ornithologique de Touraine (GOT) puis le 9 mai 1999, le GOT a évolué en LPO Touraine. Cette association de protection de la nature est devenue un acteur local incontournable en matière d'environnement et compte dix salariés (animateurs nature, chargés de missions naturalistes et de conservations, administratifs etc.). Aujourd'hui, elle compte plus de 860 membres sur le département.

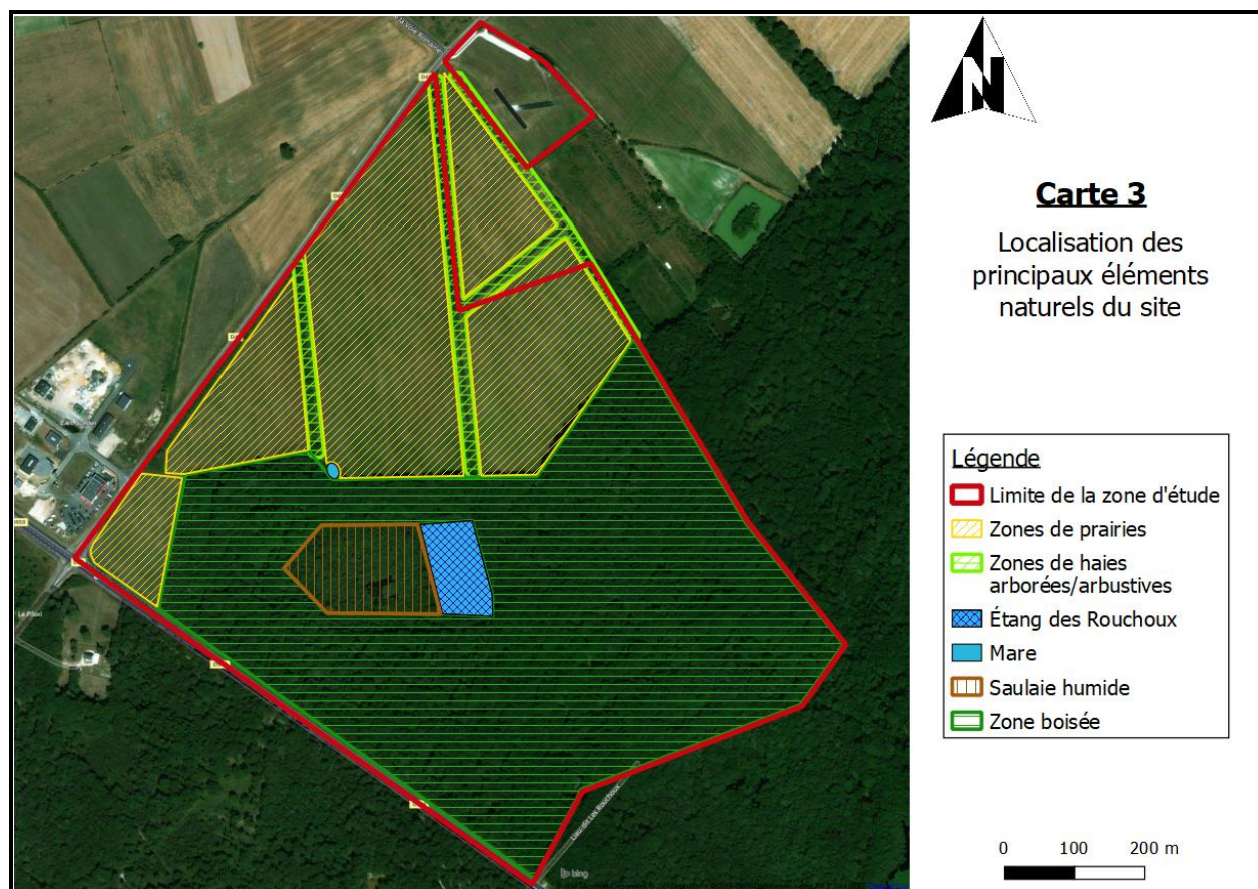
## V. ETAT DES LIEUX

### A. TERRITOIRE & HABITATS NATURELS

Cet ENS comporte de nombreux habitats naturels de grandes superficies :

- des prairies ;
- des haies arbustives et arborées ;
- un étang ;
- une mare ;
- une saulaie ;
- une zone boisée.

Carte 3 - Localisation des principaux éléments du patrimoine naturel du site



## VI. VALEUR ECOLOGIQUE ET PATRIMONIALE DU SITE

### A. METHODOLOGIE

Les inventaires réalisés sont principalement des inventaires ornithologiques, complétés par quelques autres espèces animales et végétales rencontrées au cours des prospections. Les prospections de terrain se sont déroulées tout au long de l'année dans des conditions climatiques favorables sur l'ensemble du site.

Une attention particulière a été portée à certains groupes taxonomiques (oiseaux) car ils sont de bons indicateurs des perturbations potentielles des écosystèmes, ils permettent également d'apprécier la qualité écologique des milieux.

## B. INVENTAIRES FAUNISTIQUES ET VALEUR PATRIMONIALE

### 1. AVIFAUNE

Pour le suivi de l'avifaune nous avons opté pour une technique d'observation utilisant **les points d'écoute**.

#### A) LES POINTS D'ECOUTE : LE PROTOCOLE

« La technique des points d'écoute appelée *IPA (Indices Ponctuels d'Abondance)* permet de suivre, d'année en année, les peuplements d'oiseaux nicheurs, et de visualiser leur évolution » (BLONDEL *et al.* 1970). Cette méthode nous donne la possibilité d'évaluer les effets des aménagements du site sur le peuplement d'oiseaux.

Les IPA consistent à noter l'ensemble des oiseaux observés ou entendus durant 20 minutes à partir d'un point fixe sur différents milieux. Les comptages doivent être effectués par temps calme, durant la période comprise entre 30 minutes et trois à quatre heures après le lever du jour.

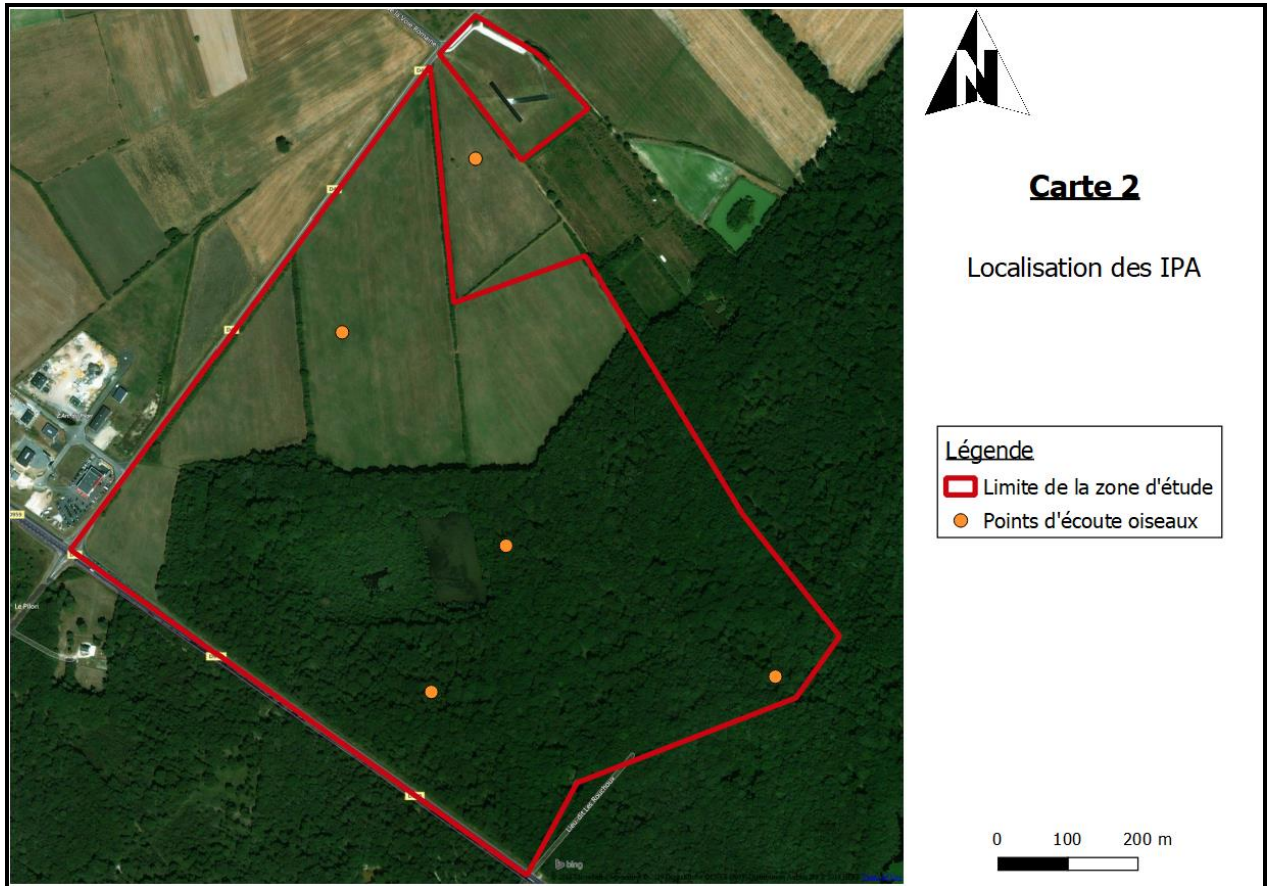
De quatre à huit passages sont nécessaires à sa réalisation: en fin d'hiver (février-mars) pour prendre en compte les espèces migratrices du passage pré-nuptial, au printemps et en été pour comptabiliser les nicheurs précoces et tardifs (mi-avril à fin juin), puis de fin juillet à la mi-octobre pour les migrateurs du passage post-nuptial et ensuite de la mi-octobre à la fin janvier pour les hivernants. Chaque contact avec un oiseau donne lieu à la définition d'un indice. À la fin de l'étude il permet de déterminer l'IPA spécifique final.

#### (1) LOCALISATION ET DESCRIPTIF DES POINTS D'ECOUTE

5 points d'écoute ont été mis en place sur le site, donnant lieu à 8 séances d'observation et d'écoute au cours des différentes saisons, les 8 février, 15 mars, 26 avril, 14 juin, 26 juillet, 6 septembre, 11 octobre 2017 et le 17 janvier 2018.



Carte 2 – Localisation des IPA



▪ **Abondance des espèces et habitats**

**88 espèces d'oiseaux ont été répertoriées** lors des relevés par points d'écoute. Le peuplement d'oiseaux du site peut être défini en attribuant à chaque espèce un milieu particulier, caractérisant le biotope de prédilection de l'espèce considérée (FERRY, 1973).

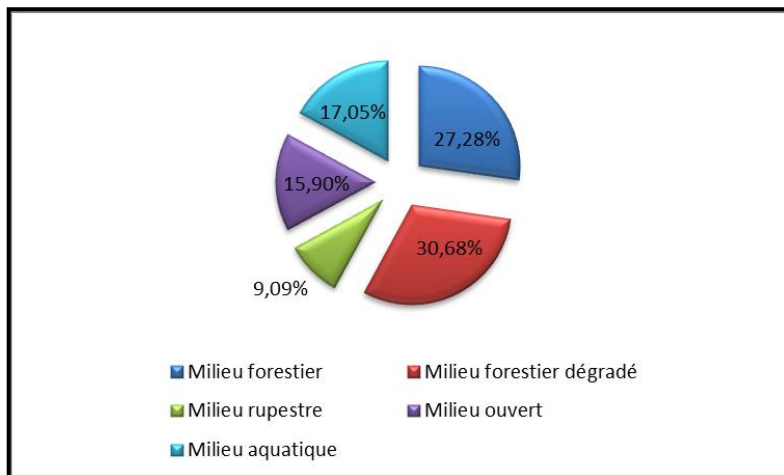


Figure 1 - Abondance des espèces par habitats (%)

Tous les habitats sont représentés sur le site des Rouchoux, mais deux d'entre eux totalisent 57,96 % du total (forestier dégradé et forestier), les trois autres sont moins représentatifs (aquatique, ouvert et rupestre). La présence des grandes haies et la proximité d'un grand massif forestier contribue à un grand nombre d'espèces observées.

- ✧ **30,68 % des espèces ont été répertoriées en milieux forestier dégradé (Fd) soit 27 espèces.** Elles utilisent les grandes haies arbustives et arborées bien représentées sur le site et les lisières forestières. L'espace forestier dégradé représente un habitat favorable aux deux espèces de bruants (jaune et zizi), aux différentes espèces de mésanges (toutes les espèces tourangelles sont présentes), aux différentes espèces de fauvettes (les 4 espèces sur les 5 présentes en Touraine), au rouge-queue à front blanc, au pic vert et aux hivernants comme la grive mauvis. La très rare pie-grièche écorcheur et le bouvreuil ont été contactés.
- ✧ **27,28 % en milieu forestier (D) soit 24 espèces.** Cette zone boisée riche accueille les 5 espèces de pics sur les 6 présentes en Indre-et-Loire. Les rapaces sont bien présents autour de ce site avec la présence de la bondrée apivore, de l'épervier d'Europe, de la buse variable, du milan noir et du circaète Jean-le-Blanc. Une partie plus humide permet d'accueillir le loriot d'Europe, sans oublier le pouillot siffleur habitant des futaies claires. Et de nombreux passereaux sylvicoles comme le gros-bec casse-noyaux, la sittelle torchepot, la mésange nonnette et le roitelet à triple bandeau.
- ✧ **17,05 % en milieu aquatique (A) soit 15 espèces.** La présence de l'étang et d'une saulaie inondée attire de nombreuses espèces aquatiques tout au long de l'année. Des oiseaux comme l'aigrette garzette, la bergeronnette des ruisseaux, le grand cormoran, la sterne pierregarin et le martin-pêcheur viennent s'y nourrir. D'autres comme la sarcelle d'hiver, la foulque macroule, la grande aigrette et le bruant des roseaux sont des espèces qui passent l'hiver sur le site. L'axe nord/sud de ce secteur permet d'observer des migrateurs comme le chevalier aboyeur et l'hirondelle de rivage. La saulaie exondée a permis de prouver la nidification d'un ardéidé comme le héron cendré. La proximité du centre de stockage de Sonzay nous permet d'observer les allées et venues des laridés tels que les goélands (leucopnée et brun) et la mouette rieuse.
- ✧ **15,90 % en milieu ouvert (O) soit 14 espèces.** Les oiseaux recensés sont soit des espèces nicheuses comme l'alouette des champs et le tarier pâtre ou hivernantes comme le pipit farlouse, ou bien des espèces de passage sur le site comme la bergeronnette printanière, le traquet motteux et le tarin des aulnes.
- ✧ **9,09 % en milieu rupestre (R) soit 8 espèces.** Les espèces répertoriées sur le site de ce type d'habitat témoignent de la proximité d'un bâti propice à leur nidification (tourterelle turque, rougequeue noir). De nombreuses espèces viennent s'alimenter en insectes au-dessus des prairies comme les hirondelles et le martinet noir. L'étourneau sansonnet niche en lisière de forêt et est bien présent.

#### ▪ **Fréquence des espèces**

La multitude des habitats naturels permet d'accueillir de nombreuses espèces d'oiseaux différentes qui viennent s'alimenter sur le site, transiter, mais également nicher. Les haies entourant le site sont

de grande taille et nous ont permis d'entendre ou d'observer des espèces plus rares que celles contactées habituellement dans ce type d'habitat (pie-grièche écorcheur, fauvette des jardins, fauvette babillarde...).

Tableau 1 - Espèces présentes sur le site et fréquence d'observation

Espèces accidentelles	Espèces accessoires	Espèces régulières	Espèces constantes
chevalier aboyeur, circaète Jean-le-Blanc, faucon hobereau, fauvette babillarde, fauvette des jardins, rougequeue à front blanc, sterne pierregarin, traquet motteux	alouette lulu, bergeronnette printanière, bondrée apivore, bouvreuil pivoine, gobe-mouches gris, milan noir, pie-grièche écorcheur, pipit farlouse, rossignol philomèle, sarcelle d'hiver, tourterelle des bois...	accenteur mouchet, bruant jaune, bruant zizi, buse variable, étourneau sansonnet, faisan de Colchide, fauvette à tête noire, fauvette grisette, foulque macroule, geai des chênes, goéland leucophée, grive musicienne, grive draine, gros-bec casse-noyaux...	alouette des champs, corneille noire, grimpeur des jardins, héron cendré, merle noir, mésange bleue, mésange charbonnière, mésange nonnette, pic épeiche, pinson des arbres, roitelet à triple bandeau, rougegorge, sittelle torchepot, troglodyte, tarier pâtre...

## B) SUIVI CONTINU

Parallèlement, un suivi basé sur des observations ponctuelles a été mis en place. Il consiste en une visite régulière de l'ensemble des secteurs. Toutes les espèces observées sont notées (sans précision sur l'abondance). Ce suivi permet d'avoir une idée de la fréquentation du site par les oiseaux (données d'absence/présence).

La liste des espèces observées sur le site compte un total de **88 espèces** d'oiseaux (détails en annexe). Parmi celles-ci, **22 sont d'intérêt patrimonial**.

Tableau 2 - Espèces patrimoniales (nicheuse ou migratrice) observées sur le site

Nom vernaculaire	Directives "Oiseaux"	Protection France	Statut de sensibilité régional
<b>aigrette garzette</b>	OI	Prot	NT
<b>faucon crécerelle</b>		Prot	LC
<b>faucon hobereau</b>		Prot.	NT
<b>bondrée apivore</b>	OI	Prot	LC
<b>grande aigrette</b>	OI	Prot	
<b>martin-pêcheur d'Europe</b>	OI	Prot	LC
<b>sterne pierregarin</b>	OI	Prot	NT
<b>milan noir</b>	OI	Prot	VU
<b>circaète Jean-le-Blanc</b>	OI	Prot	VU

<b>busard Saint-Martin</b>	OI	OI	NT
<b>grand cormoran</b>		Chas	NT
<b>mouette rieuse</b>		Prot	EN
<b>bruant des roseaux</b>		Prot	VU
<b>vanneau huppé</b>		Chas	VU
<b>fauvette babillarde</b>		Prot	VU
<b>fauvette des jardins</b>		Prot	LC
<b>pipit des arbres</b>		Prot	LC
<b>pie-grièche écorcheur</b>	OI	Prot	LC
<b>pic épeichette</b>		Prot	NT
<b>pic mar</b>		Prot	LC
<b>pic noir</b>		Prot	LC
<b>gros-bec casse-noyaux</b>		Prot.	LC

*Statut de sensibilité régional : LC (préoccupation mineure), NT (quasi menacée), EN (en déclin), VU (vulnérable)*

*Directive Oiseaux (Europe) : OI (bénéficient de mesures de protection spéciales de leur habitat) ; OII (les espèces d'oiseaux pour lesquelles la chasse n'est pas interdite à condition que cela ne porte pas atteinte à la conservation des espèces)*

**En conclusion de ces relevés, 34 espèces sont nicheuses, dont 10 sont des nicheurs certains et 24 des nicheurs probables.** Les autres espèces observées ne nichent pas au sein du périmètre d'étude, certaines utilisent l'espace comme zone d'alimentation, zone de refuge ou zone de halte lors de déplacements.

## C) DETAILS RELATIFS A LA CONSERVATION DE QUELQUES ESPECES PATRIMONIALES

### (1) LA FAUVETTE BABILLARDE

Cette fauvette est la plus rare des espèces de sylvidés de notre département. Oiseau nicheur de l'est de la France, elle niche dans de rares endroits en Touraine. Notre département coïncide avec sa limite occidentale de répartition. Localisée en tant que nicheur sur un site durant la période 1970/1975 et sur 4 sites entre 1985 et 1989, elle redevient rare avec 2 sites connus pour la période 2005-2012.

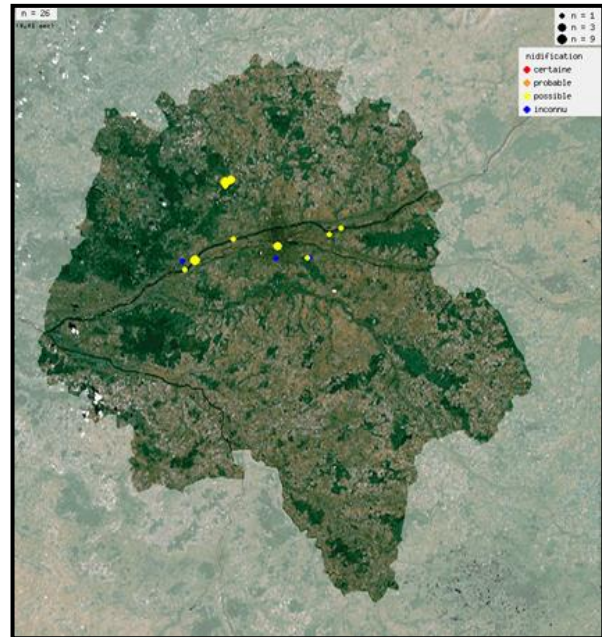
Pour la région Centre-Val de Loire, moins de 200 couples nichent majoritairement dans la partie nord-est.

La fauvette babillarde aime les buissons de prunelliers denses, habitat qu'elle trouve sur le site des Rouchoux avec la présence des grandes haies arbustives.





Photo 7 – Photo de l'espèce © René Dumoulin



Carte 4 - Nidification de l'espèce – Faune Touraine

Cette espèce est une migratrice stricte et hiverne au sud du Sahara et du désert d'Arabie. Elle arrive en avril et repart en septembre.

Oiseau très discret, on la reconnaît souvent à son chant puissant sous forme de crécelle rapide et sèche *rututututu*, presque métallique, précédée d'un babil court et faible.

Le site des Rouchoux a eu le privilège d'accueillir un mâle chanteur.

▪ **Les enjeux :**

- Espèce protégée en France ;
- Population nicheuse en déclin pour la partie occidentale française et stable pour la région Centre-Val de Loire et pour la Touraine.

✓ **Actions à engager**

- Conserver des haies denses de prunelliers ;
- Eviter toutes actions d'entretien de la zone arbustive de février à octobre ;
- Eviter l'emploi de tous traitements phytosanitaires.

## (2) LES PASSEREAUX NICHEURS

- Le site des Rouchoux permet la nidification de plusieurs passereaux tels que l'accenteur mouchet, l'alouette des champs, le bruant jaune et le bruant zizi.

- Les zones de prairies situées à l'est du site sont des zones qui attirent des oiseaux des milieux prairiaux comme le pipit farlouse en hiver et l'alouette des champs au printemps et en été.
- Les haies et les zones arbustives accueillent la majorité des passereaux nicheurs comme la fauvette des jardins, la fauvette à tête noire, l'hypolaïs polyglotte, la pie-grièche écorcheur et bien d'autres encore. En période de migration, les milieux composés d'arbustes sont des lieux de quiétude pour de nombreux migrants.
- La forêt traitée en futaie est très riche, grâce à la présence d'arbres sénescents, en espèces cavernicoles comme l'étourneau sansonnet, la sittelle torchepot, le grimpeur des jardins et la mésange nonnette. Sur les 6 espèces de pics présentes en Touraine, le site des Rouchoux en accueille 5. Des rapaces nocturnes comme la chouette hulotte sont également bien présents sur ce site.
- L'étang de par sa superficie et sa situation géographique (présent en milieu forestier et non loin d'une zone de prairies) est un lieu d'échange important pour les oiseaux et les grands mammifères sans oublier les reptiles et amphibiens liés au milieu aquatique. C'est un lieu riche en éclosion d'insectes qui attirent à leur tour des espèces insectivores tels que les hirondelles et les chauves-souris. La présence de poissons est une source de nourriture pour les ardeidés tels que l'aigrette garzette, grande aigrette et héron cendré. En hiver, ce sont les anatidés hivernants tel que la sarcelle d'hiver qui peuvent être observés puis, en période estivale la foulque macroule.
- La saulaie située en queue d'étang est un lieu de quiétude pour de nombreuses espèces faunistiques et un lieu de nidification pour le héron cendré.
- La mare située à l'interface entre la forêt, l'étang et les prairies est un lieu très riche pour les amphibiens et tritons.

▪ **Enjeux :**

- Espèces protégées en France ;
- Diminution des populations nicheuses à l'échelle nationale pour certaines espèces ;
- Disparition des cavités de reproduction ;
- Disparition d'habitats favorables à leur nidification.

✓ **Actions à engager :**

- Conserver les arbres à cavités ;
- Conserver les arbres sur pied, même s'ils sont sénescents ;
- Favoriser la strate arbustive ;
- Eviter les tailles en période de nidification (mars à juillet) des haies arbustives.

### (3) LES ESPECES COMMUNES

#### (A) OISEAUX

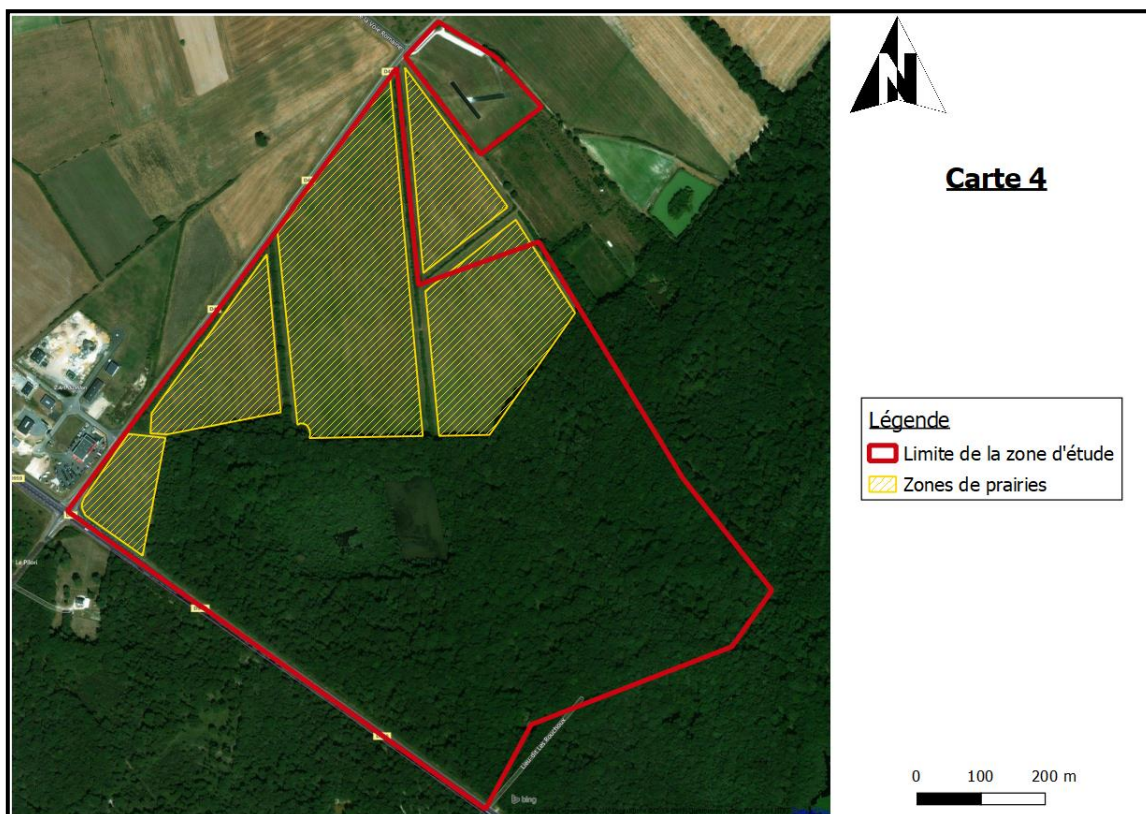
Lors des prospections menées en 2017, de nombreux oiseaux comme le grosbec casse-noyaux, le héron cendré, le loriot d'Europe, l'étourneau sansonnet, les mésanges (bleue et charbonnière), ainsi que la pie-grièche écorcheur et le pouillot véloce ont été notés nicheurs certains.

D'autres espèces (24) ont été notées comme nicheuses probables, dont le tarier pâtre, le pipit des arbres, le roitelet triple bandeau et l'hypolaïs polyglotte.

## VII. PLAN DE GESTION

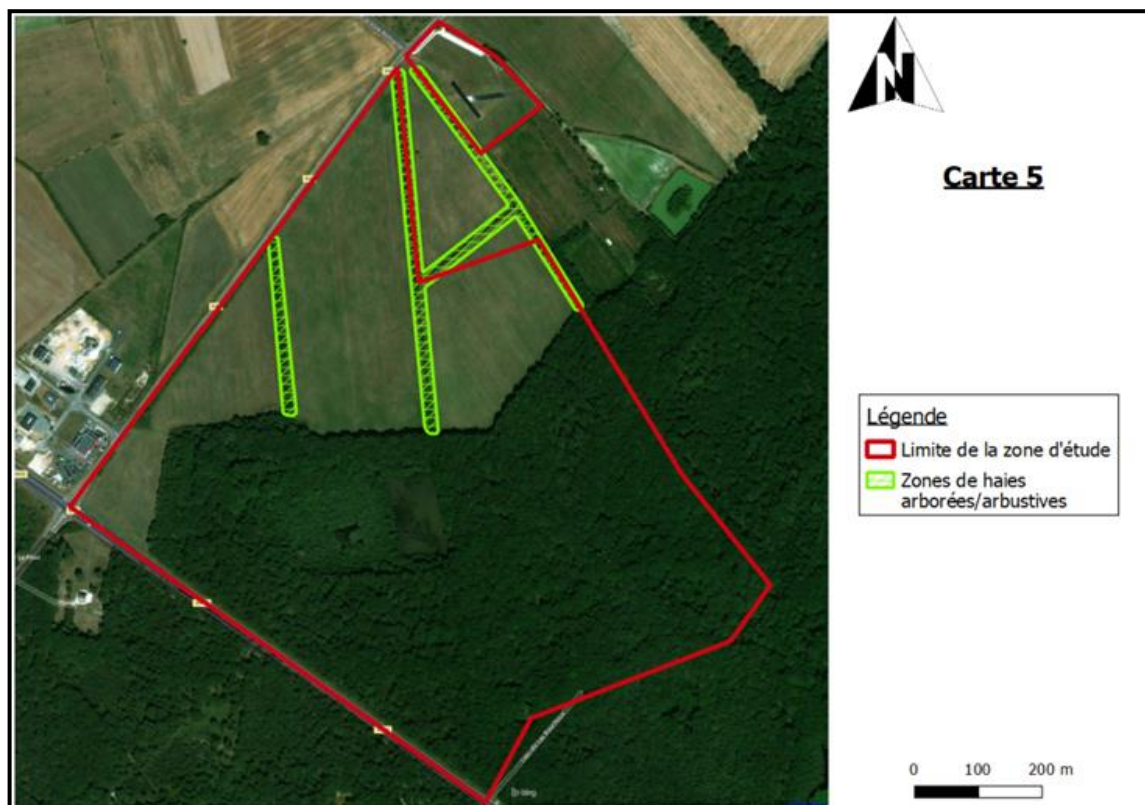
### A. LES PRAIRIES

Les prairies ont un entretien souple (1 fauche annuelle), ce qui permet la présence de plantes naturelles bien adaptées à ce milieu. De par leur situation géographique (axe nord/sud, proximité d'une zone forestière et d'un étang), ces prairies sont importantes pour de nombreuses espèces venant s'y nourrir. Elles sont une interface essentielle pour de nombreuses espèces faunistiques et floristiques.



<b>Espèces remarquables</b>	alouette des champs, pipit farlouse, pie-grièche écorcheur, héron cendré, grande aigrette
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre à des espèces de venir se nourrir et de se reproduire</li> <li>- Attirer des passereaux nicheurs et hivernants.</li> </ul>
Propositions d'action LPO	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les périodes de fauche aux espèces nicheuses rares comme la pie-grièche écorcheur.</li> <li>- Proposer des bandes enherbées de 5 mètres en bordure des zones arbustives.</li> </ul>

## B. LES HAIES ARBUSTIVES

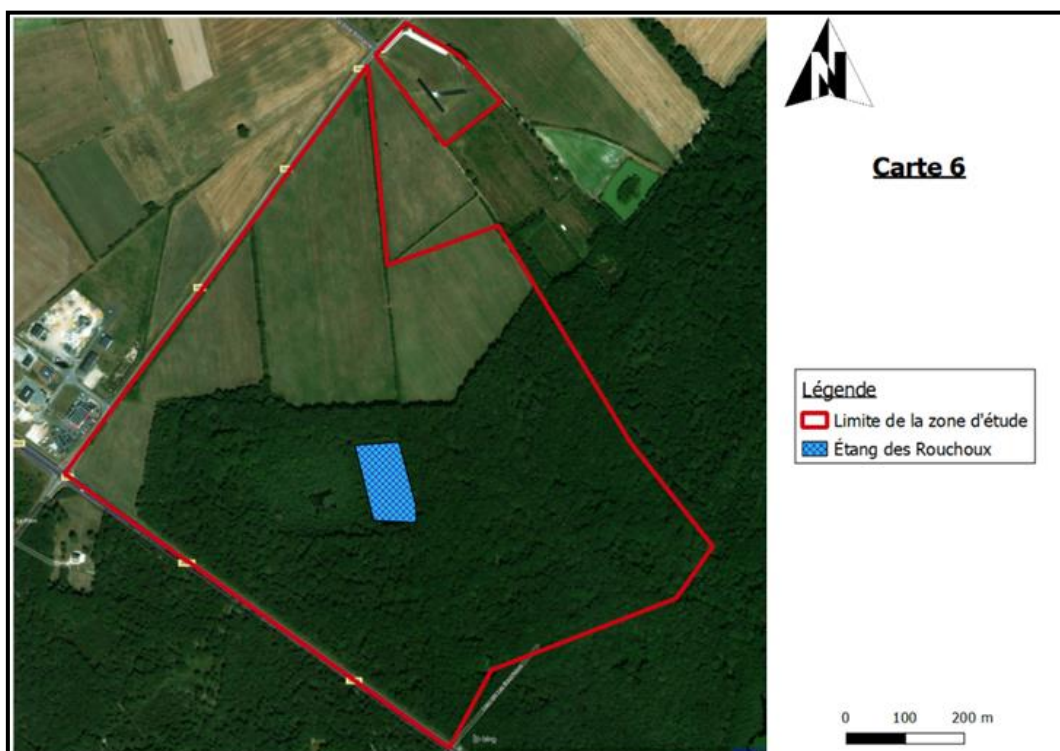




Les haies sur ce site sont très nombreuses, anciennes et diversifiées. De types arbustives et parfois arborées, elles ont une réelle plus-value pour le site des Rouchoux. Ces haies accueillent une grande diversité de passereaux, dont certaines espèces sont inféodées à ce type d'habitat comme la pie-grièche écorcheur. Grâce à la densité des haies de prunelliers certains oiseaux rares pour la Touraine comme la fauvette babillarde peuvent tenter de nicher dans ce lieu.

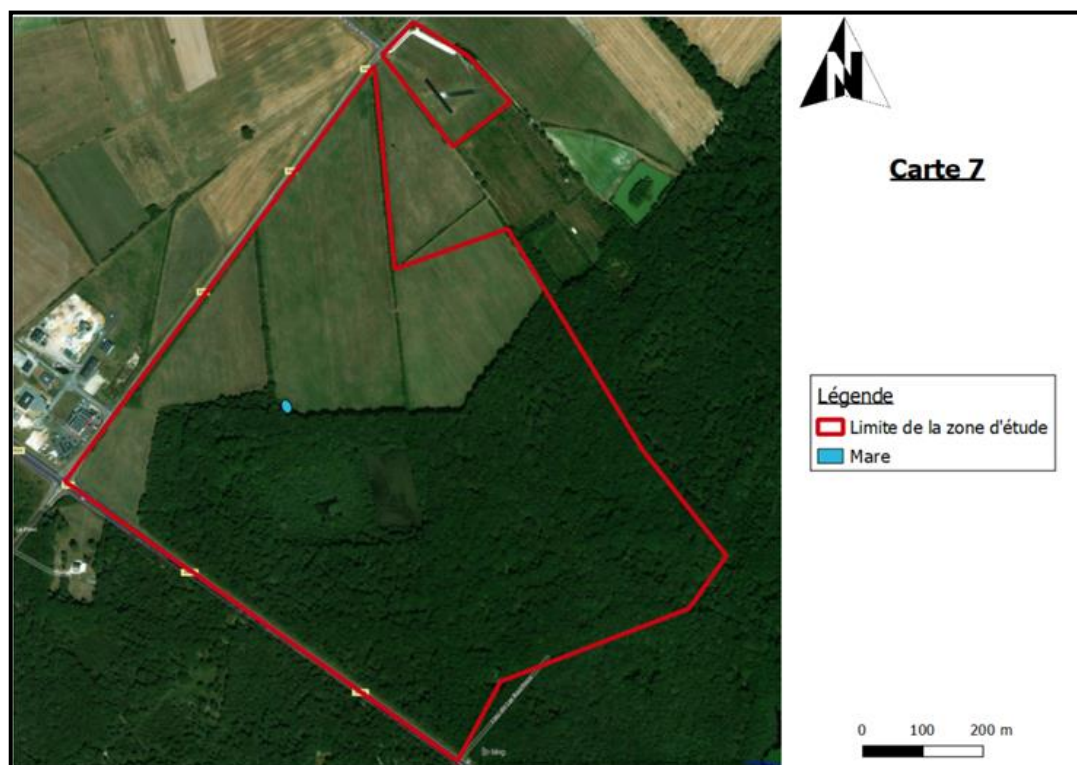
Espèces remarquables	Pie-grièche écorcheur, fauvettes, tourterelle des bois
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre la nidification de passereaux rares,</li> <li>- Attirer les passereaux hivernants.</li> </ul>
Propositions d'action LPO	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les différents strates de végétation.</li> <li>- Assurer l'entretien des haies (taille) avec un matériel adapté en dehors des périodes de reproduction,</li> </ul>

## C. L'ETANG



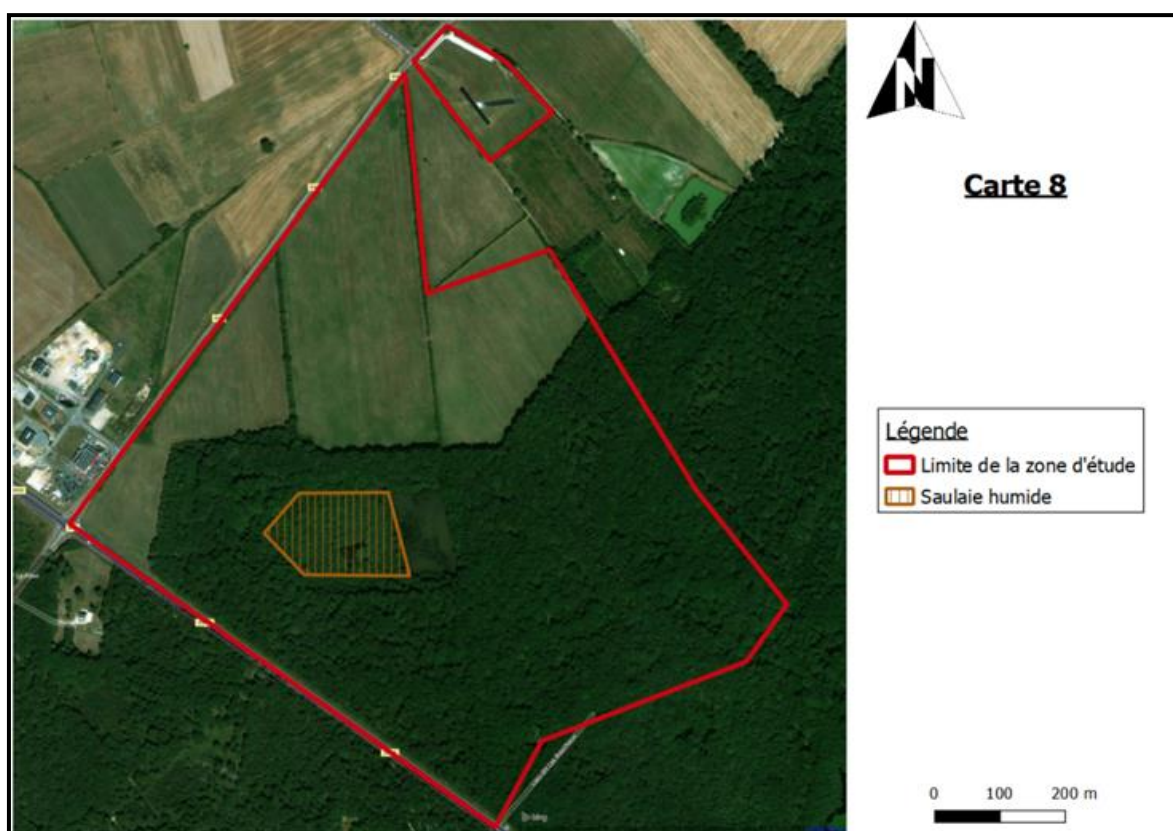
Espèces remarquables	canard colvert, sarcelle d'hiver, bergeronnette des ruisseaux, foulque macroule
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attirer des espèces hivernantes</li> <li>- Zone de quiétude et d'alimentation.</li> </ul>
Propositions d'action LPO	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un curage.</li> <li>- Création d'un île</li> <li>- Installation de pente douce</li> <li>- Implanter d'une zone de roselière</li> </ul>

## D. LA MARE



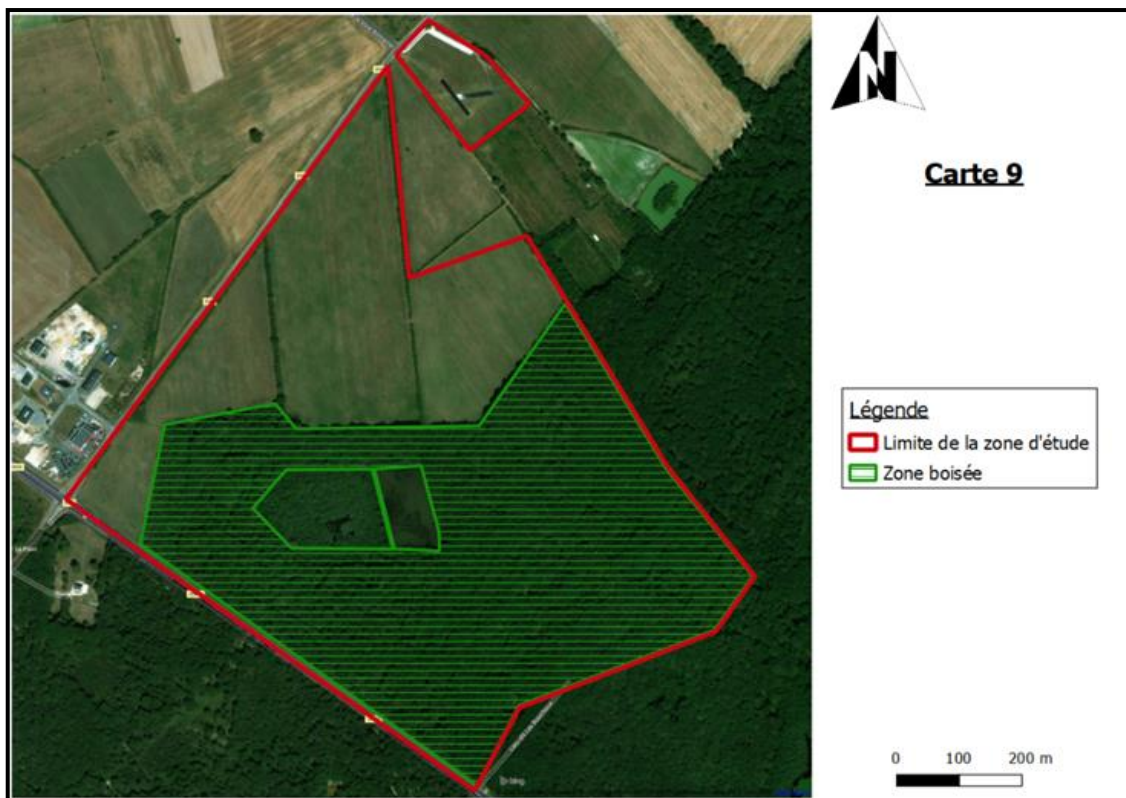
Espèces remarquables	canard colvert, sarcelle d'hiver, bergeronnette des ruisseaux, héron cendré
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attirer des espèces d'oiseaux, d'amphibiens et d'odonates</li> </ul>
Propositions d'action LPO	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des pentes douces.</li> <li>- Eviter toutes interventions de février à octobre</li> </ul>

E. LA SAULAIE



Espèces remarquables	Héron cendré et autres espèces d'ardeidés
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre la nidification d'espèces d'ardeidés</li> <li>- Présence d'une zone de quiétude pour les animaux.</li> </ul>
Propositions d'action LPO	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller que cette zone ne se ferme pas complètement.</li> <li>- Qu'elle soit toujours exondée.</li> </ul>

## F. LA ZONE FORESTIERE





Espèces remarquables	Pacidés (pic mar, épeichette et noir), chouette hulotte, loriot d'Europe
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préserver des espèces remarquables et leurs sites de nidification.</li> </ul>
Propositions d'action LPO	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver les arbres sénescents.</li> <li>- Favoriser les différentes strates</li> <li>- Créer un îlot de vieillissement</li> <li>- Appliquer une gestion forestière « douce » de type pro-sylva ou futaie jardinée</li> </ul>

## VIII. CONCLUSION

A l'issue des inventaires réalisés sur le site, il apparaît clairement qu'il y a une grande diversité d'oiseaux présents sur le site. La proximité de la Loire au sud et le grand massif forestier au nord y sont pour beaucoup.

Les grandes haies arborées, anciennes et de grandes tailles sont des lieux de nidification pour de nombreuses espèces de passereaux rares comme la pie-grièche écorcheur et accueille de nombreux oiseaux en halte migratrice. Elles jouent pleinement leur rôle de corridor écologique entre les zones de plaines et les zones boisées pour les mammifères, insectes et oiseaux.

Les prairies fauchées une fois par an attirent de nombreuses espèces de micromammifères et insectes qui permettent une source de nourriture non négligeable pour les espèces hivernantes telles que la grande aigrette et le héron cendré. Ce type d'habitat accueille à la belle saison l'alouette des champs.

La zone forestière traitée en taillis sous futaie et en conversion vers une futaie jardinée et est très riche. La présence de vieux arbres attire les 5 espèces de pics sur les 6 nicheuses en Touraine. Un sous-étage plus important serait le bienvenu pour la nidification de passereaux forestiers. Les arbres sénescents devront être conservés sur pied et un îlot de vieillissement serait favorable aussi bien pour les oiseaux que es chauve-souris.

L'étang est en train de s'envaser, un curage paraît nécessaire avec la création d'une île. La saulaie située en queue d'étang pourrait être ouverte afin de favoriser son caractère exondé et éviter sa fermeture.

Afin d'approfondir cette étude, d'autres taxons pourraient être relevés, des suivis de terrain sur les chiroptères et les amphibiens pourraient être envisagés.

Afin de faire découvrir ce site exceptionnel, des sorties auprès des scolaires et du grand public pourraient être réalisées.

## IX. BIBLIOGRAPHIE

ALIGON N. (2015) Plan de gestion de l'Espace Naturel et Sensible des « Rouchoux » pour 2016-2020

ISSA N., MULLER Y. (2015) Atlas des oiseaux de France métropolitaine- Volume 2

Nature Centre. (2014) Livre rouge : habitats naturels et espèces menacés de la Région Centre

RAMEAU J-C., M. D. (1994). *Flore forestière française - 1 plaines et collines.*

SVENSSON L., M. K. (2012). *Le guide ornitho.*

## ANNEXES

### A. ANNEXE 1 - LISTE DES OISEAUX OBSERVES SUR LES SITES

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut sur le site			Statut juridique
		Migrateur	Nicheur	Hivernant	
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		x		Protégé
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>				Protégé
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>		x		Chassable
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	x			Protégé
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>				Protégé
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba alba</i>	x			Protégé
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	x			Protégé
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>				Protégé
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>			x	Protégé
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>			x	Protégé
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>		x		
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>		x		Protégé
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>				Protégé
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>				Protégé
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>				Chassable
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>			x	Protégé
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	x			Protégé
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	x			Protégé
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>				Chassable
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		x		Chassable
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>		x		Protégé
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>				Protégé
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		x		Chassable
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>		x		Chassable
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>				Protégé
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	x			Protégé
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>		x		Protégé
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	x			Protégé
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	x			Protégé
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>		x		Protégé
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>		x		Protégé
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>				Chassable
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	x			Protégé
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>				Protégé
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>			x	Chassable
Grande aigrette	<i>Casmerodius albus</i>			x	Protégé
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>		x		Protégé
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		x		Chassable
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>			x	Chassable
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		x		Chassable
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>			x	Protégé



<b>Héron cendré</b>	<i>Ardea cinerea</i>		x	Protégé
<b>Hirondelle de fenêtre</b>	<i>Delichon urbica</i>	x		Protégé
<b>Hirondelle rustique</b>	<i>Hirundo rustica</i>	x		Protégé
<b>Hirondelle de rivage</b>	<i>Riparia riparia</i>	x		Protégé
<b>Hypolaïs polyglotte</b>	<i>Hippolaïs polyglotta</i>		x	Protégé
<b>Linotte mélodieuse</b>	<i>Carduelis cannabina</i>		x	Protégé
<b>Loriot d'Europe</b>	<i>Oriolus oriolus</i>		x	Protégé
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b>	<i>Alecedo atthis</i>			Protégé
<b>Martinet noir</b>	<i>Apus apus</i>			Protégé
<b>Merle noir</b>	<i>Turdus merula</i>		x	Chassable
<b>Mésange à longue queue</b>	<i>Aegithalos caudatus</i>		x	Protégé
<b>Mésange bleue</b>	<i>Cyanistes caeruleus</i>		x	Protégé
<b>Mésange charbonnière</b>	<i>Parus major</i>		x	Protégé
<b>Mésange huppée</b>	<i>Lophophanes cristatus</i>			Protégé
<b>Mésange nonnette</b>	<i>Poecile palustris</i>			Protégé
<b>Milan noir</b>	<i>Milvus migrans</i>			Protégé
<b>Mouette rieuse</b>	<i>Chroicocephalus ribundus</i>			Protégé
<b>Pic épeiche</b>	<i>Dendrocopos major</i>		x	Protégé
<b>Pic épeichette</b>	<i>Dendrocopos minor</i>			Protégé
<b>Pic mar</b>	<i>Dendrocopos medius</i>			Protégé
<b>Pic noir</b>	<i>Dryocopus medius</i>			Protégé
<b>Pic vert</b>	<i>Picus viridis</i>			Protégé
<b>Pie bavarde</b>	<i>Pica pica</i>			Chassable
<b>Pie-grièche écorcheur</b>	<i>Lanius collurio</i>		x	Protégé
<b>Pigeon biset domestique</b>	<i>Columba livia f.domestica</i>			Chassable
<b>Pigeon ramier</b>	<i>Columba palumbus</i>		x	Chassable
<b>Pinson des arbres</b>	<i>Fringilla coelebs</i>		x	Protégé
<b>Pipit des arbres</b>	<i>Anthus trivialis</i>		x	Protégé
<b>Pipit farlouse</b>	<i>Anthus pratensis</i>			x
<b>Pouillot siffleur</b>	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>		x	Protégé
<b>Pouillot véloce</b>	<i>Phylloscopus collybita</i>		x	Protégé
<b>Roitelet à triple bandeau</b>	<i>Regulus ignicapilla</i>		x	Protégé
<b>Rossignol philomèle</b>	<i>Luscinia megarhynchos</i>		x	Protégé
<b>Rougegorge familier</b>	<i>Erithacus rubecula</i>		x	Protégé
<b>Rougequeue à front blanc</b>	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	x		Protégé
<b>Rougequeue noir</b>	<i>Phoenicurus ochrurus</i>	x		Protégé
<b>Sarcelle d'hiver</b>	<i>Anas crecca</i>			x
<b>Sittelle torchepot</b>	<i>Sitta europaea</i>		x	Protégé
<b>Sterne pierregarin</b>	<i>Sterna hirundo</i>			Protégé
<b>Tarier pâtre</b>	<i>Saxicola rubicola</i>		x	Protégé
<b>Tarin des aulnes</b>	<i>Carduelis spinus</i>			x
<b>Tourterelle des bois</b>	<i>Streptopelia turtur</i>			Chassable
<b>Tourterelle turque</b>	<i>Streptopelia decaocto</i>			Chassable
<b>Traquet motteux</b>	<i>Oenanthe oenanthe</i>	x		Protégé
<b>Troglodyte mignon</b>	<i>Troglodytes troglodytes</i>		x	Protégé
<b>Vanneau huppé</b>	<i>Vanellus vanellus</i>			x
<b>Verdier d'Europe</b>	<i>Carduelis chloris</i>	x		Protégé

M : migrateur (oiseau en stationnement migratoire ou non nicheur sur le site)

N : nicheur sur le site

H : hivernant